

Sicarol Snoo

JANVIER 2017

N° 139









Bonne année 2017







Dans ce numéro :

Vœux - Médailles	2-3
Conseil municipal	4
Cimetière	5
Infos diverses	6-7
Vie des écoles	8-9
Vie associative	10-12









le présente à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année 2017.

A vous même, vos familles, vos collaborateurs, vos adhérents, ceux qui vous sont chers, ceux qui vous sont proches.

Vœux de santé, de bonheur, de prospérité, de réussite dans vos projets personnels, associatifs ou professionnels.

Pour notre pays, vœux de redressement et vœux de paix.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à mener à bien toutes les opérations que nous avions prévues de faire en 2016, dans les meilleures conditions : élus marollais bien sûr autour de Jean Yves Lechner pour la voirie, Frédéric Fontaine pour les bâtiments, Françoise Hennequin pour le RAM mais aussi financeurs, entreprises, bureaux d'études, prestataires.

Ces investissements qui ont été volontairement adaptés à nos capacités budgétaires ont été réalisés sans augmentation des impôts. Il en sera de même en 2017.

Merci au «ministre des finances», Danielle Jambon, qui tient résolument les cordons de la bourse.

Parallèlement, 2016 aura été marqué comme les années précédentes par une très grande activité des associations qui nous ont offert de belles manifestations tout au long de l'année et ce dans tous les domaines. Chacun ici les a bien en tête et a pu les apprécier.

Merci aux associations, merci infiniment à toutes celles et tous ceux qui les animent, les présidents et leurs équipes.

Les 2 gros sujets qui feront de 2017 une année importante dans l'histoire de notre village sont : la révision du plan local d'urbanisme qui a été décidée par le conseil en décembre dernier et l'achèvement des études préparatoires à la réalisation éventuelle du parc Napoléon.

Avec le nouveau PLU, nous devrons définir ce que nous voulons que soit Marolles pour les 10 ans à venir : densité et qualité des constructions, hauteur des bâtiments, rythme acceptable de constructions nouvelles pour éviter à la fois décroissance et urbanisation galopante. Protection de l'environnement et des espaces remarquables, réhabilitation des anciennes carrières, maintien d'une ceinture verte significative pour bien séparer la partie habitation des constructions à venir sur les zones d'activités, etc...

Malgré une législation contraignante, c'est l'ensemble de ces dispositions, qui permettront de conserver notre caractère rural mais aussi notre côté vivant, animé, grâce aux écoles, aux commerces, aux services, aux emplois présents sur notre sol.

La perspective du parc Napoléon constitue évidemment un défi, face à ces enjeux.



Il fait l'objet d'études depuis plusieurs années déjà, études qui ont d'ailleurs conduit à en modifier sensiblement le contenu et la localisation.

Aujourd'hui, comptetenu de l'avancement du dossier, une présentation à la population marollaise est envisagée à la Maison pour tous en février-mars 2017.

Cette présentation permettra à chacune et à chacun de se faire une idée précise du projet et de ses impacts sur le territoire communal. Il appartiendra ensuite au conseil municipal de se prononcer sur l'acceptabilité du projet.

Vous voyez que, face à de tels enjeux, l'année 2017 promet d'être décisive et bien occupée.

Encore une fois, au nom du conseil municipal et au mien, je vous renouvelle tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Médailles du travail

Philippe Lévêque profitait de la cérémonie des vœux pour remettre la médaille du travail à trois marollais présents, à savoir :

- Médaille d'Or pour 35 années de service à Dominique Corny.
- Médaille Grand Or pour 40 années de service à Michèle

Honderlik et Didier Mathieu.

Toutes nos félicitations aux heureux récipiendaires.





Marol'infos Page 3



Compte-rendu du conseil municipal du jeudi 15 décembre 2016





Les délibérations du Conseil Municipal du 10 novembre 2016 sont approuvées à l'unanimité.

- 1. Les membres présents acceptent avec13 voix pour, 4 abstentions et 2 contre:
 - La présentation de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
 - ◆ Une concertation sur les objectifs de cette révision associera les habitants, associations et toutes personnes concernées pendant la durée de la révision du projet, environ 2 ans.
- 2. Les membres présents émettent à l'unanimité un avis favorable pour :
 - ◆ La nomination d'un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation du recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2017, qui sera un agent communal.

- La rémunération du coordonnateur se fera à partir de son régime indemnitaire pour les heures supplémentaires.
- ◆ L'indemnité des 4 agents recenseurs qui procéderont à cette enquête, pour un montant forfaitaire de 1000€ brut par agent.
- 3. Informations diverses:

 - ♦ Marie Rose Tassel demande l'installation de parking à vélo vers certains commerces de la commune.
 - ♦ Michel Dalibon informe que le transport à la demande est en nette progression, et que toute personne peut utiliser ce service en contactant la société Siyonne.

♦ Danielle Jambon informe que la collectivité procède actuellement au zéro phytosanitaires sur la commune y compris le cimetière, qui va être aménagé sur 2 ans en herbe et bi couche.

La séance est levée à 22h15.

Prochains conseils:

- ◆ Jeudi 26 janvier 2017
- Jeudi 30 mars 2017
 à 20h30.











Page 4 N° 13

Repenser le cimetière

e cimetière de Marolles est un cimetière minéral et, à partir du 1er janvier 2017, l'usage de pesticides est à proscrire.

Pour nettoyer les allées gravillonnées, il est nécessaire de disposer de matériel qui soulève les graviers, arrache les mauvaises herbes et repose les graviers. L'investissement

nécessaire est surdimensionné par rapport à la taille de notre commune.

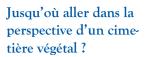
Nous allons, comme beaucoup d'autres communes, passer d'un cimetière minéral à un cimetière végétal dont l'entretien devrait être plus adapté.

Ci-contre, une perspective du cimetière de demain :

> Allée secondaire : Dalles alvéolées

Allée principale : Bicouche





Il est proposé de disposer, de part et d'autre, des columbariums des «murs végétaux» perpendiculaires au mur d'enceinte du cimetière refait récemment.

Ces murs en échelle permettront de délimiter en partie le columbarium et le jardin du souvenir.

Dans le coin droit, un bosquet permettra d'habiller l'espace.

Pour faciliter l'entretien des sépultures, il est souhaitable que les tombes soient entourées de joints en béton – sans espace entre les sépultures -

pour éviter que la végétation puisse envahir les petits interstices.

Les joints doubles entre les tombes permettent le passage des visiteurs donc l'entretien des tombes.

Les allées centrales et le pourtour seront dégravillonnés et refaits en bicouche de préférence et, si possible, de couleur.

Les allées secondaires seront dégravillonnées et recouvertes de dalles alvéolées pour permettre la pousse et assurer une marche plane.

Les allées tertiaires seront directement enherbées.

L'allée centrale, actuellement plantée de chaque côté, va être maintenue

avec une végétation plus robuste et les arbustes encore vivants seront replantés ailleurs dans le cimetière.

Le cimetière végétalisé aura un effet drainant des eaux de ruissellement.

La végétation

Au niveau du carrefour central, à la place du point d'eau, une fontaine pourra agrémenter la vision et sera encadrée par des bancs (il en existe déjà un à cet emplacement).

Les chapelles seront réhabilitées : celle située après le columbarium servira à protéger les informations sur les habitants du cimetière et leurs emplacements.

Celle située sur le mur du fond est à conserver.

Celle située à gauche de l'allée centrale transversale sera retapée et servira d'abri aux plaques ou aux objets de culte témoins de périodes passées.

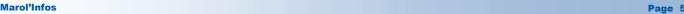
HUITEH

De temps en temps, l'espace pourra être aménagé avec des bosquets et de la végétation plus ou moins haute et colorée.

Il restera à numéroter les allées et, peut être, à définir des bordures de zones.

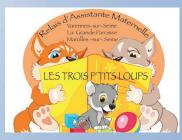
Pour assurer ces changements, il va être demandé des devis et voir dans quelle mesure ces travaux peuvent être accompagnés de subventions.





RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS (R.A.M.)







es travaux de mise en conformité des locaux de la garderie pour pouvoir accueillir le R.A.M. sont programmés pour la première semaine des vacances de février. Le recrutement de l'anima-

trice a été effectué en novembre dernier et cette personne prenda ses fonctions le 1er février 2017. L'ouverture effective du RAM à Marolles devrait pouvoir se faire le dernier jeudi de février 2017.

Toutes les assistantes maternelles seront invitées à l'inauguration du R.A.M. itinérant le mercredi 22 février 2017 à Varennes.

Vive le RAM des 3 p'tits loups!

CCPM : Communauté de Communes du Pays de Montereau



Au 1er janvier 2017, les 7 communes de la communauté de communes du «Bocage-Gâtinais» (Blennes, Diant,

Chevry-en-sereine-, Montmachoux, Noisy-Rudignon, Thoury-Ferrottes et Voulx) ont rejoint notre communauté de communes qui se compose maintenant de 21 communes. C'est la raison du changement de nom de la Communauté de communes.

Savez-vous que?

- ◆ Les cartes d'identité devront être demandées dans l'application unique et sécurisée dite «Titres électroniques sécurisés » (TES) à compter du 31 mars au plus tard.
- De jeunes lycéens étrangers (allemands, mexicain, slovaques) cherchent une famille d'accueil pour venir apprendre le français. Si vous êtes intéressé, adressez-vous au CEI Centre Echanges Internationaux Christine CAILLEUX-GIRAUD 09.50.32.01.99 ou, par mail, à christine.cei@laposte.net.
- ♦ Le nettoiement des trottoirs devant chaque habitation appartient aux riverains notamment le dégagement de la neige ou du verglas. En cas d'accident, votre responsabilité peut être engagée.
- ♦ À la suite de la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016, la législation sur le consentement présumé au don d'organe et le refus de prélèvement évolue. Si vous êtes contre, l'inscription sur le registre national automatisé des refus de prélèvement, géré par l'Agence de la biomédecine, devient le moyen d'expression recommandé pour faire connaître son opposition au prélèvement d'organe.



Page 6 N° 139

Colis de Noël des Anciens

ette année encore, le CCAS invitait les personnes âgées de 70ans et plus à partager un moment d'amitié au foyer rural lors d'un goûter.

Plus de 140 convives sont venus et ont reçu le magnifique colis de Noël offert par le CCAS à l'occasion des fêtes de fin d'année.





20 décembre 2016 : Noël du Rotary de Montereau

ans le cadre d'une nouvelle action locale, le Rotary de Montereau a décidé d'aider le Père Noël et a organisé un tirage au sort de plusieurs familles dans les villages autour de Montereau.

Trois familles marollaises (familles Ibo, Bouziane et Langlet) ont eu le bonheur de faire partie des heureux élus et ont été invitées par le Rotary de Montereau à se rendre au magasin Leclerc afin d'effectuer leurs achats pour le diner du réveillon de Noël.

A la caisse réservée et identifiée pour cette occasion, les membres du Rotary de Montereau les attendaient pour régler la facture dont le montant avait été fixé à 100€ par chariot.

Les trois familles marollaises ont apprécié ce cadeau inattendu et remercient du fond du cœur les membres du Rotary de Montereau pour ce cadeau inespéré mais tellement appréciable!

Espérons que cette action puisse être reconduite l'année prochaine!



Marol'Infos Page 7

Noël des écoles

e lundi 12 décembre, pendant que les élèves d'élémentaire assistaient à un spectacle à la salle des fêtes, nous avons préparé de belles tables et un goûter. A leur retour, pendant qu'ils goûtaient, le Père Noël est passé dans chaque classe et leur a offert un cahier d'activités avec un Père Noël en chocolat.



Classe de Mme Gateau - CE1



Classe de Mme Bonnet - CP



Classe de Mme Vilas - CP CE2



Classe de Mme Besombes CE2 CM1



Classe de M. Gateau - CM1 CM2



Classe de Mme Cattaert - CM2



Pour les maternelles, la journée du 16 décembre commença par un spectacle de marionnettes sur les saisons financé par l'association Les Amis de l'Ecole. Puis, dans l'aprèsmidi nous avons organisé un goûter suivi par la venue du Père Noël qui a offert un puzzle et un Père Noël en chocolat à tous les enfants. Nous remercions les parents bénévoles et nos formidables Pères Noël. Merci à tous!





Page 8 N° 139

Porte ouverte à l'école maternelle

Pour la 3^{ème} année, l'école maternelle accueillait le samedi 10 décembre 2016, parents et enfants pour ses ateliers de Noël.

Au programme, bricolage et jeux de Noël. Chaque famille a pu fabriquer des objets à suspendre sur le sapin, confectionner des cartes de vœux, jouer à des petits jeux de société, rencontrer le Père Noël ou se retrouver autour d'un café, d'un jus de fruit et de gâteaux pour simplement discuter.

Ce beau moment convivial a ravi tous les participants : parents, enfants, Atsem et enseignants.









15 décembre 2016 : Chorale de l'école élémentaire



Marol'Infos Page 9



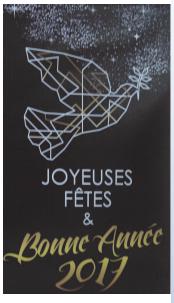
Réveillon de la St Sylvestre

ors du réveillon organisé par le comité des fêtes, le passage à l'an 2017 s'est fait dans la joie et la bonne humeur.

190 convives, tout en se régalant d'un excellent

repas, dansaient et virevoltaient au son de l'orchestre Denis Liberty.

Deux superbes créatures faisaient des démonstrations endiablées de samba. Chaud! Chaud!













Page 10 N° 139

Tournoi de foot

Samedi 7 et dimanche 8 janvier, au gymnase des Gravelins de Marolles sur Seine, 32 équipes (280 joueurs) se sont relayées pour en découdre sportivement autour du ballon rond dans le respect des règles.

Une organisation sans faille à mettre à l'actif du président PARISOT et de son équipe de bénévoles, l'arbitrage confié aux jeunes emmenés par Bilal n'a pas eu besoin de jouer du sifflet tant le comportement des joueurs et dirigeants a été irréprochable, comme quoi le fair-play est possible même dans le football.

Dans la catégorie U8-U9, l'équipe de Lieusaint remporte le tournoi au détriment de Nangis, le podium étant complété par Marolles 1. La coupe du Fair-play a été décernée à Longueville filles, le tournoi de tirs au but revient à Ilies Abib de Monte-

reau, le titre de meilleur gardien est dévolu au portier de Lieusaint.

Dans la catégorie U10-U11, le titre revient à la Grande-Paroisse devant Jouy Yvron, Montereau termine à la 3ème place. la coupe du Fair-play est remise à Montereau, le gagnant de la séance de tirs au but est marollais : Medhi Benhamed, le titre de meilleur gardien est remporté par Valentin (Bresmont) de l'équipe de l'entente. Rendez-vous est pris l'an prochain pour la 15ème édition de ce tournoi en salle qui sert de tremplin au redémarrage de la saison après la trêve hivernale.



Marol'infos Page 11

Tournoi de foot - Suite





Etat-civil



Lyam Testard né le 28 décembre 2016 Timéo Girardeau né le 6 janvier 2017



Mairie : Place du Général de Gaulle 77130 Marolles-sur-Seine (tél. 01.64.31.32.56) Site internet : www.marolles-Sur-seine.frDirecteur de publication : Philippe Lévêque Comité de rédaction : Françoise Hennequin, Dominique Zen Commission Communication : Corinne Cuveliez, Pierre Dancoisne, Jean-Louis Larousse, Véronique Laurié Réalisation : Imprimerie du Confluent, 6 av du Maréchal de Lattre de Tassigny - 77130 Montereau (700 exemplaires)